Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Pollution-radioactive-a-Golfech-2065

17 novembre 2010

Pollution radioactive à Golfech : EDF S.A. hors la loi, les associations portent plainte.

Communiqué de presse unitaire du 17 novembre 2010

Les centrales nucléaires rejettent régulièrement dans l'environnement des éléments chimiques et radioactifs, ainsi que de la chaleur. Ces rejets nocifs sont théoriquement encadrés par la loi, mais EDF SA commet impunément des infractions, et « bricole » la loi pour l'adapter à ses besoins industriels. Parmi les derniers exemples en date, deux concernent la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne)...

Le 18 janvier 2010, 450 litres d'effluents radioactifs provenant de cette centrale ont été accidentellement déversés dans le milieu naturel. Cette fuite pose le problème des faibles doses de radioactivité. L'exposition régulière à ces faibles doses explique vraisemblablement les excès de leucémies et de cancers aux environs des centrales nucléaires. Ce phénomène sanitaire a été constaté à l'étranger, et particulièrement en Allemagne... mais le sujet est encore tabou en France.

Quelques mois avant cet incident, les associations locales avaient montré la présence, dans les algues de la Garonne, de tritium (forme radioactive de l'hydrogène) lié au fonctionnement de la centrale de Golfech.

Par ailleurs pour l'année 2009, EDF SA a dépassé le volume maximum annuel d'eau de la Garonne utilisée : 44,3 millions de m3 ont été évaporés par les deux réacteurs de Golfech, soit 2,3 millions de m3 de plus que la limite légale.

Nous ne pouvons pas accepter de voir une entreprise bafouer impunément la loi, nuire à l'environnement, et faire peser des risques graves sur la santé des travailleurs du nucléaire et des riverains.

Nous ne pouvons pas accepter de laisser une entreprise porter atteinte à la qualité des productions agricoles irriguées depuis la Garonne, et par voie de conséquence, nuire à l'image de toute l'agriculture régionale.

Le Procureur de la République est à présent saisi par différentes organisations environnementales,

afin de mener une enquête sur ces dysfonctionnements inacceptables : la plainte est portée par *le Réseau "Sortir du nucléaire", SEPANLOG et les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, soutenus par "Sortir du nucléaire" du Gers, du Lot, du Tarn, du Tarn et Garonne, SERENES SEREINES (Aveyron), "Mouvement Citoyen Lotois pour la Sortie du Nucléaire", Vivre Sans le Danger Nucléaire de Golfech (Lot et Garonne), Confédération Paysanne Lot et Garonne (organisation professionnelle), FNE Midi-Pyrénées.*

Contacts presse

Daniel Roussée 06 61 97 83 28

Marc Saint-Aroman 05 61 35 11 06